

Distr^éaction

Le bulletin d'informations municipales de la commune de Distré



A retrouver dans ce numéro

3

ACTUALITÉS

Elections conseillers
délégés
Bonne retraite
Taxes foncières

4

VOIRIE

Boulangerie
Rue des Topannes
Cave Grolleau
Echangeur des Romans

6

RENTRÉE SCOLAIRE

À l'école des vignes
Travaux
Projets pédagogiques

7

DISTRÉ EN FÊTE

Repas concert 2 juillet
Vide-greniers, concert et
feu d'artifice du 17 juillet

Votre mairie vous accueille:

Du lundi au vendredi
8h30—12h30

(l'après-midi sur rendez-vous)

Le 1^{er} et 3^{ème} samedi
de chaque mois
9h00—12h

02.41.50.28.50

mairie-sg.distre@orange.fr

2 / Mot du Maire



Eric Tournon
Maire

Après un été qui n'en a eu que le nom et un peu de liberté retrouvée, l'heure de la rentrée a sonné. Souhaitons donc à nos écoliers, collégiens, lycéens et étudiants une excellente année scolaire, en n'oubliant pas que même pour exercer un métier manuel, les stylos et les livres sont les meilleures armes pour affronter le monde. Cette jeune génération devra elle aussi se plier aux règles imposées par la crise sanitaire.

La Covid nous aura au moins donné une leçon, celle d'accepter. Mais des leçons, en réalité, le virus nous en a données bien plus : délocaliser un peu moins, s'entraider un peu plus, profiter de nos proches, savourer l'instant présent, retrouver nos vraies valeurs mais le traitement le plus dur sera de s'y tenir.

Sur le plan économique les indicateurs sont plutôt au vert avec une incompréhensible crise du personnel où nombre d'entreprises peinent à trouver des employés. Ce

manque de main d'œuvre compromet nos projets d'investissement présentés dans le précédent bulletin, nos appels d'offre restant infructueux pour de nombreux corps d'état. Heureusement, la fidélité de nos artisans nous a permis de lancer, enfin, à côté de la mairie, notre espace de convivialité qui regroupera un salon de lecture-musique, une salle de jeux, un jeu de boule de fort avec un espace restauration. Si tout va bien, l'ouverture aura lieu au mois de mars prochain.

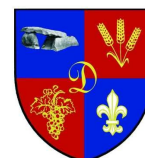
Même si cette période estivale n'a peut-être pas été celle que vous attendiez, j'espère que vous aurez cependant pu stocker un peu de souvenirs et de joie de vivre pour attendre la prochaine.

Ce mois de septembre sera celui où nos amis vignerons récolteront les fruits de ce que dame nature leur aura laissé après le gel, la grêle et le mildiou. Malgré cela, ils prendront grand soin des fruits de leur travail, si peu soient-ils, et reprendront inlassablement le cycle de la vigne en espérant un millésime généreux et exceptionnel pour 2022.

Soyons tous des vignerons de la vie, en la respectant et en prenant, là où nous pouvons les trouver, les grappes du bonheur qui feront un nectar de plaisir pour nous conduire vers des jours plus pétillants.

Bel automne à vous tous !

M. le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous
Tél: 02.41.50.28.50
mairie-sg.distre@orange.fr



ELECTION DE CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



La commune, compte tenu de sa population, peut avoir 5 adjoints. Lors des dernières élections municipales seulement 4 avaient été désignés. Considérant la charge de travail de gestion et de réunions, il a été décidé d'y adjoindre 2 conseillers délégués. Si normalement, les conseillers délégués sont désignés directement par le maire, ce dernier a décidé de les faire élire par le Conseil Municipal.

A l'issue du vote, Pierre Yves LAIRE a été désigné pour prendre la délégation urbanisme et Sébastien THIEFFRY celle de la citoyenneté et de l'éducation.

BONNE RETRAITE LUCIE !

Le lundi 5 juillet 2021, les enfants de l'école des Vignes ont accueilli Lucie Plou en chansons pour lui souhaiter une retraite bien méritée. Pendant de nombreuses années, elle a servi leur repas à la cantine, nettoyé les locaux de l'école et a, entre autre, joué un rôle très important, salué par tous, l'an passé lors de la reprise de l'école, après le confinement, en assurant la désinfection des locaux dont les toilettes, tout au long de la journée de classe. Merci Lucie et bonne retraite !!!



TAXES FONCIERES

Comme vous le savez certainement, l'Etat a décidé de supprimer la taxe d'habitation pour la plupart d'entre vous. Toutefois les communes ne sont pas en mesure de supporter cette suppression sans compensation. **L'Etat a donc acté que la taxe foncière départementale reviendrait aux communes** à compter de l'imposition 2021 en la fusionnant avec la taxe foncière communale pour n'obtenir qu'un seul et unique taux. En 2020, le taux de la commune était de 18.02 et celui du département de 21.26. En 2021, Distré n'ayant pas modifié son taux, le taux communal sera donc de 39.28 (18.02 + 21.26) donc **sans incidence pour le contribuable**.

Le département, quant à lui, va récupérer une part de TVA nationale mais in fine le produit de taxe d'habitation supprimé devra bien être financé... et peut être pas par ceux qui auraient pu continuer à la payer.

Quels que soient les gouvernements, l'Etat ne fait jamais de cadeau, ce qui est donné est tôt ou tard repris. Votre imposition 2021 se traduira donc par l'augmentation des bases décidée par le Parlement et une légère augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Commune : DISTRE (123), MAINE-ET-LOIRE (49)							
DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS							
Taxes foncières 2021		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2020		39,28 %	%	1,28 %	%	8,60 %	%
Taux 2021		39,28 %	%	1,28 %	%	8,90 %	%
Propriétés bâties	Adresse						
	Base	869		869		869	
	Cotisation	341		11		77	429
	Cotisation lissée						
	Adresse						
	Base						
	Cotisation						
	Cotisation lissée						
	Cotisation 2020	340		11		75	
	Cotisation 2021	341		11		77	429
Variation		+0,29 %	%	0 %	%	+2,67 %	%

4 / Voirie

BOULANGERIE

Notre boulanger a pris, depuis début août, possession de la nouvelle boulangerie. Si l'ancienne était propriété de la commune, ce nouvel investissement est purement privé. La commune est toutefois restée un partenaire en cautionnant l'emprunt bancaire souscrit pour la réalisation du projet et en octroyant une subvention de 7 500 €.



Pour l'ancienne boutique, nous étudions plusieurs options que nous vous dévoilerons dans le prochain bulletin.



CIRCULATION RUE DES TOPANNES

Outre le problème de stationnement sur les trottoirs, la vitesse excessive dans cette rue nous a été signalée à plusieurs reprises. Des contrôles inopinés n'ont pas confirmé d'infractions. Afin d'appréhender de manière plus précise la problématique, un comptage de la vitesse et du trafic sera réalisé en début d'année 2022.

A l'appui des conclusions, nous prendrons les décisions qui s'imposent.



TRAVAUX RUE DE LA CAVE GROLLEAU

Les travaux de réfection des trottoirs côté Est de la rue, initialement prévus pour cette fin d'année, seront décalés en début d'année prochaine, des travaux d'aménagement paysagers et de branchements de nouvelles parcelles n'ayant pas été réalisés préalablement.

ECHANGEUR DES ROMANS



Vous êtes nombreux à vous être étonnés de l'absence de signalétique indiquant « Pocé » au niveau du nouvel échangeur des Romans.

Ce nouvel aménagement auquel la commune a participé à hauteur de 150 000 € est de la responsabilité du département. Ce dernier a estimé que l'indication de « Pocé » par la RD 347 conduirait à encourager les usagers à utiliser des voies communales non calibrées pour accepter un tel trafic.

Les entrées par la rue des Marronniers et par le rond-point du Champ Blanchard restent à privilégier pour les non-résidents. Cet aménagement est avant tout réalisé pour les habitants de « Pocé » qui, eux, ne doivent pas se priver de l'utiliser.

A noter que le nouveau rond point côté Pocé portera le nom de "Rond point des Justices" les Justices étant le lieu-dit cadastral de son implantation.

AVANT UN ORAGE

Soyez prudents, pensez à vider vos pièges à eau quand un orage est annoncé sur Distré. Un petit nettoyage peut vous en éviter un grand, en cas d'inondation.

PROJET EOLIEN des PERRUCHES

Chacun d'entre nous se dit prêt à rendre des couleurs à la planète mais dès que les mots « énergies renouvelables » sont prononcés certains voient rouge.

Aujourd'hui nous ne pouvons pas fermer la porte à des porteurs de projets qui souhaitent investir sur notre territoire pour l'avenir de la planète même si certains montages «économico-financiers » peuvent être contestés. C'est dans cet esprit que le Conseil Municipal a délibéré pour autoriser le groupe Quenea'ch à étudier la possibilité d'implantation de 4 éoliennes en limite de Distré et Courchamps. Cette société ne nous est pas étrangère car c'est avec elle que nous avons collaboré, en bonne intelligence, pour réaliser la ferme solaire de Munet.

Dans nos conditions, nous avons exigé qu'une concertation la plus transparente possible soit proposée aux Distréens. Une rencontre à domicile de l'ensemble des habitants situés à 2 kms maxi du lieu éventuel d'implantation sera réalisée, à partir du 27 septembre, par le cabinet Explain et une réunion publique ouverte aura lieu soit en fin d'année ou en début 2022.

Un site internet dédié sera mis en service dans les prochaines semaines: www.parceolien-lesperruches.fr

FIBRE

La fibre étant déployée dorénavant dans la quasi-totalité des rues de la commune, les différents prestataires proposent les raccordements aux usagers.

Beaucoup de sous-traitants payés à la prise, évoquent des problèmes techniques dès que le chantier nécessite des modifications de réseaux privés.

Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions faire remonter les dossiers au niveau du syndicat départemental en charge du développement de la fibre.

MURS DE LA CAVE DU PRIEURÉ

Dans le cadre d'un chantier d'insertion, nous avons fait rénover les murs de tuffeau soutenant les terres de la descente de la cave du Prieuré. Composé principalement de migrants qui n'avaient jamais vu une pierre de tuffeau, ce chantier a été réalisé avec beaucoup d'enthousiasme et professionnalisme.

Point positif: ceux qui ont assimilé le mieux les techniques de la taille de pierre ont déjà trouvé du travail.



6 / Rentrée scolaire

158 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école des Vignes de Distré, accueillis par l'équipe enseignante et le personnel de l'école, sous la houlette de Mme Bouillard, la directrice.



Classe de Mme Bouillard: 24 CM2

Classe de Mme Huguet-Masson: 18 CM1 et 7 CE2,

Classe de Mme Lubrano: 14 CE2 et 11 CE1,

Classe de Mme Cochonneau: 19 CP et 6 CE1,

Classe de Mme Werkmeister, aidée d'Alexandra Morisset : 19 GS et 11 MS,

Classe de Mme Bouyer, aidée de Florence Grellier : 14 MS, 15 PS

M. Blin enseigne le jeudi dans la classe de Mme Huguet-Masson,

Mme Perrocheau est le lundi dans la classe de Mme Bouillard.

Depuis la rentrée, nous accueillons, Justine et Amélie, deux nouvelles animatrices à la Garderie périscolaire et à la cantine.

SERVICES PARTENAIRES DE L'ECOLE DES VIGNES



UNE GARDERIE AVANT ET APRES L'ECOLE de 7h15 à 8h35 et de 16h30 à 18h30, dans la Maison verte située en face de l'école, dans des locaux adaptés et lumineux, avec du personnel d'animation qualifié.

UN TRANSPORT SCOLAIRE MATIN et SOIR reliant votre quartier à l'école des Vignes, avec un animateur pour surveiller les enfants durant le trajet.

UN SERVICE DE RESTAURATION avec une cuisine préparée sur place, avec des produits locaux, par une cuisinière diplômée, avec l'aide d'animatrices pour aider les plus jeunes. Ce service est réparti sur 3 salles de réfectoire; ceci afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur à cette rentrée scolaire et d'attribuer des tables fixes à chaque classe.



POUR LE MERCREDI, UN ACCUEIL COMMUNAL à la journée ou à la demi-journée, dans la Maison verte, avec un service de cantine assuré le midi, avec le personnel de l'école qualifié en animation.

Plus d'infos et Tarifs sur le site:
www.mairie-distre.fr

DES PROJETS POUR 2021/2022

Travaux: Notre école, source de vitalité de notre village, a régulièrement bénéficié de travaux d'entretien ou d'agrandissement, mais l'année scolaire 2021/2022 va être particulièrement chargée avec le changement de mode de chauffage avec le déplacement de la chaudière et le passage du fuel au bois pellet, la création d'un nouveau bâtiment entre la maternelle existante et le préfabriqué qui accueillera 2 nouvelles salles de classes, le déplacement de la salle de motricité et du dortoir actuels dans le préfabriqué réaménagé, la réorganisation des salles de cantine avec la création d'un self... avec l'espoir que la pénurie de matériaux ne viendra pas troubler le calendrier de cette rénovation.

Actions pédagogiques: En ce qui concerne cette année 2021-2022, le thème retenu en maternelle est « Les plantes » et celui en élémentaire : « Le développement durable ».

Même si le protocole sanitaire est encore en vigueur pour cette rentrée, l'enseignement de la natation reprend pour tous les élèves de GS – CP – CE1 et CE2 dès la mi-septembre.

VENDREDI 2 JUILLET 2021

Pour finir l'année scolaire dans la convivialité, l'Association des Parents d'Elèves de l'école des Vignes avait organisé un repas concert.



Le repas de fouées servi dans la cour de la Mairie a été agrémenté d'une prestation musicale de qualité proposée par l'harmonie de Faye d'Anjou.

SAMEDI 17 JUILLET 2021



Sur le stade, sous un soleil radieux, une quarantaine d'exposants sont venus proposer leurs marchandises au vide-greniers organisé par le Conseil Municipal de Distré et préparé par une équipe de bénévoles active et sympathique. Ce fut pour chacun le plaisir de se retrouver en plein air, tout en respectant les gestes barrières.

La soirée s'est poursuivie avec le concert du Trio Czardas qui a interprété avec brio diverses musiques du folklore russe et des pays de l'est. Un spectacle de grande qualité apprécié du public.



Cette soirée festive s'est achevée en beauté avec un feu d'artifice vraiment magnifique qui avait malheureusement été annulé l'an passé à cause de la pandémie.



Le public était présent au rendez-vous fixé par la Commune et c'est en nombre qu'ils se sont installés sur les berges de notre plan d'eau. Le bouquet final époustouflant a été particulièrement applaudi.

12/ A vos appareils photos !



A vos appareils photos !

Envoyez-nous des photos de la commune prises au gré de vos balades, sorties sportives, loisirs... Si les contributions sont nombreuses, une page du bulletin sera consacrée aux plus belles photos*. mairie-sg.distre@orange.fr

*la mairie choisira les photos retenues pour paraître dans le bulletin

